

## Procès-verbal du Conseil d'Administration du 15 avril 2026

Le Conseil d'Administration de l'aéroclub du Valois s'est réuni le mercredi 15 avril 2026 à 19h00 en mode distanciel au moyen d'une visioconférence *WhatsApp*, sous la présidence de Roland Maguer.

Sur un total de 11 administrateurs :

- **Administrateurs présents** : (9)
  - ✓ Stéphane Basset (*Secrétaire adjoint*)
  - ✓ Didier Bober (*Vice-président*)
  - ✓ Pascal Chagnon
  - ✓ Daniel Cofflard (*Trésorier général*)
  - ✓ Régis Corbeau (*Vice-président*)
  - ✓ Cyril Dautriche (*Secrétaire adjoint*)
  - ✓ Véronique Dugour (*Trésorière adjointe*)
  - ✓ Roland Maguer (*Président*)
  - ✓ Nicolas Pinhas (*Secrétaire général*)
  - ✓ Christophe Rouvière
- **Administrateurs représentés** : (1)
  - ✓ Didier Bober (*Vice-président*), ayant donné son pouvoir à Cyril Dautriche
- **Administrateur absent excusé** : (1)
  - ✓ Martine Gay

\*\*\*\*\*

### Ordre du jour du CA

1. Révision de la politique tarifaire de l'aéroclub
2. Conclusion

\*\*\*\*\*

Avec un total de 10 votants (dont 9 présents et 1 représenté) sur un total de 11 administrateurs, le quorum est atteint et la séance peut débuter à 19h00.

Le président souhaite la bienvenue aux membres présents et excuse les absents.

#### 1. **Révision de la politique tarifaire de l'aéroclub**

Suite à une nouvelle augmentation du prix de la 100LL sur le terrain du Plessis-Belleville, elle-même tributaire du contexte géopolitique actuel que nous traversons, il s'avère indispensable de revoir les tarifs de vol appliqués jusqu'à présent.

Le Président indique qu'avec les tarifs actuels, nous perdons environ 500 euros par mois.

La perte serait d'environ 5 euros/heure de vol en se basant sur l'activité réalisée en 2025 qui avait été de 1 000 hdv.

Les autres clubs de la plateforme ont déjà procédé à une augmentation de leurs tarifs, tel l'ACRM avec un accroissement de +6 à 12 euros/hdv par avion.

Après plusieurs échanges entre les administrateurs, sont conclues les augmentations suivantes :

- Augmentation des tarifs avions :
  - Robin DR 400-120 (F-GOVB) : **+5 €**, le faisant passer de 135 € à 140 € / hdv
  - Robin DR 400-140B (F-GYLC) : **+7 €**, le faisant passer de 155 € à 162 € / hdv
  - Robin DR 400-180 (F-GTZZ) : **+9 €**, le faisant passer de 180 € à 189 € / hdv
  
- Augmentation des tarifs de vols de découverte et d'initiation :
  - Vol de découverte :
    - o pour 1 ou 2 passagers : **+10 €**, le faisant passer de 90 € à 100 €
    - o pour 3 passagers : **+10 €**, le faisant passer de 120 € à 130 €
  - Vol d'initiation pour 1 passager : **+10 €**, le faisant passer de 120 € à 130 €
  - Stage d'initiation pour 1 personne : **+50 €**, le faisant passer de 450 € à 500 €
  
- Augmentation du tarif du supplément pour l'instruction en double commandes :

En cas de vol avec un instructeur à bord en « double commandes » : **+5 €**, faisant passer le supplément de 20 € à 25 € / hdv, au prorata du temps de vol réalisé.

L'ensemble des nouveaux tarifs seront applicables à compter du **1er mai 2026**.

➤ L'ensemble des administrateurs présents et représentés valident à l'unanimité les augmentations indiquées ci-dessus.

## 2. Conclusion du CA :

L'ordre du jour étant épuisé et les questions soulevées en séances débattues, la séance est levée à 20h00.



Cyril DAUTRICHE  
Secrétaire adjoint



Roland MAGUER  
Président